

La lutte paye ! mais pas n'importe comment



Le 1^{er} mars dernier, nous déposons un préavis de grève en demandant entre autres, la revalorisation de l'IFSE de certains personnels avec une augmentation à hauteur de 50€. Bien entendu, l'occasion faisant le larron, d'autres s'empressent, par pétition, de surenchérir alors que l'administration nous avait demandé de patienter pour aborder le sujet lors du comité de suivi sur le RIFSEEP.

Avec cette surenchère, nous avons prévenu que cela allait créer des précédents. Au regard du travail que nous fournissons depuis plus de deux années maintenant, il était exclu que nous laissions faire et que l'investissement de notre organisation syndicale sur le terrain pour vous tous ne soit pas reconnue, d'autant plus que cela remet en cause 2 protocoles signés par nos soins (2010 et 2012). Nous avons déposé un préavis de grève à partir du 20 juin. Nous avons été reçus en deux fois.

Le 10 juin : 1^{ère} négociation

Absentéisme : Des plans d'actions avaient été annoncés mais nous restions sur notre faim. Une méthode de travail avec un calendrier a été acté afin d'aborder ce sujet en profondeur ;

Droit syndical et agressions : Il est de notre devoir de faire respecter le statut sur le droit syndical. Les représentants CGT étant particulièrement impactés dans les services ces derniers temps sur l'entrave au droit syndical, nous avons alerté l'administration sur ce fléau. Mais en élargissant, nous avons aussi insisté sur les agressions qui ne se font plus rares. Elles sont d'ordres de violences physiques et morales. Et là, tout le monde est concerné. Des plans d'actions sont en cours et nous n'aurons pas de repos tant que cela persistera. L'administration va donc traiter cela globalement et pourquoi pas avec une charte de comportement. Nous ne perdons pas de vue les réparations pour les victimes.

RIFSEEP : Le vice-Président nous a annoncé qu'il mettrait, avec l'administration, une priorité au pouvoir d'achat. Nous reviendrons sur une information plus précise après le 23 juin puisque nous sommes reçus sur le RIFSEEP ce jour-là.

Nous avons, d'ores et déjà ces 10 et 17 juin réitéré nos revendications faites lors des négociations du 1^{er} mars.

SQID : NBI en attente de retour d'expertise pour l'attribution (7 agents).

Nous avons obtenu 30€ pour les agents de la station, transit, matériels et sites, l'apport volontaire, les centres de recyclage **5€** pour les agents de maîtrise : **Nous avons pu les obtenir** pour, en plus de la station et transit, les matériels et sites, l'apport volontaire, les centres de recyclage et le SQID.

1€/jour pour les chauffeurs PL/SPL de ces services.

Les critères de pénibilité et d'expertise ont été pris en considération et nous avons été entendus !

Primes de poches : L'administration ne souhaite pas l'étendre et préfère que les moyens matériel soient donnés. Que dire pour la collecte de jour où les agents doivent, même s'ils ne sont pas

obligés, laisser propre les pourtours des poubelles ? La propreté n'a pas été retenue non plus.

Horaires d'été : pour les agents de nettoyage des centres matériels et sites. Pas d'objections pour la mise en place.

Ouverture de groupes de travail pour les agents en procédures de reclassement, immersion, sureffectif.

Le 17 juin : 2^{ème} négociation

Prime de panier : la somme allouée aujourd'hui ne correspond plus à la réalité du coût de la vie. Nous avons demandé sa réévaluation puisque cette somme d'environ 3,30€ est de plus, imposée. Cependant, l'administration, au regard de l'enveloppe allouée en urgence principalement pour le pouvoir d'achat (RIFSEEP) estime ne pas devoir l'augmenter.

Prime de transport : Là aussi, à 19€/mois, les prix des carburants se sont envolés. Tout comme le panier, nous avons demandé une réévaluation. Nous avons eu la même position de l'administration que pour le panier.

Reprise en régie du nettoyage sur tout Bordeaux Métropole :

Le marché étant renouvelé, nous ne pouvons y revenir dessus. Mais il est indispensable que l'administration se penche sur cette solution pour l'avenir. Nous avons les moyens humains pour effectuer cette tâche dans nos locaux.

Collecte 1+1 : nous restons ferme sur la position d'abandon de cette fréquence à la collecte. Nous prévoyons de futures mobilisations.

La sécurité dans les centres de recyclage : Ce sujet fait partie des discussions sur le volet social du plan déchets 2026. Plan d'action en cours de déploiement : Agent de sécurité, clôture anti-intrusion... Nous serons reçus par la Direction.

Embauches statutaires à Bordeaux Métropole : Nous voyons trop, lors des comités techniques, des excuses de certains services qui prétendent ne pas trouver de personnels assez qualifiés et se dirigent directement vers des emplois précaires. Nous pensons au contraire que tout le potentiel existe au sein de notre collectivité. Nous avons sensibilisé fortement l'administration sur ce sujet (saisonniers, CDD...) car il faut remplacer aussi les départs à la retraite.

Reconfiguration des circuits de fournitures des EPI : Les collègues concernés ne travaillent pas dans des conditions normales. Des moyens vont être donnés afin de pallier les dysfonctionnements. Retour des groupes de travail EPI.

Requalification des astreintes sécurité voirie qui étaient appelées astreintes d'exploitations : Cartographie ST et voiries

Nous avons encore du travail à faire en matière d'acquis. Une revoyure est prévue en 2023. Mais le comportement de certains nuit aux protocoles d'accords déjà obtenus et aux avancées pour espérer simplement élargir un électorat quitte à tout casser ! Une fois tous les quatre ans, on les voit et ça se sent ! On ne joue pas avec les salaires des collègues à des fins électorales.

La CGT sa force c'est vous

SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : 05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12 Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>



SYNDICAT CGT DE BORDEAUX MÉTROPOLE

Tél : **05.56.99.86.49 / 06.30.77.79.12**

Maison des Syndicats Esplanade du 8 Mai 1945 33045 BORDEAUX CEDEX

Courriel : cgt.cub@bordeaux-metropole.fr

Site web : <http://perso.modulonet.fr/cgtcub33>